



Problème de connexion internet

Par **Guillaume SENICOURT**, le **25/11/2017** à **16:42**

Bonjour,
je suis locataire depuis janvier 2017.
je ne peux pas souscrire à un forfait internet à mon domicile. mon bailleur n'a pas prévu l'accès et les branchements nécessaires à cette connexion.
L'opérateur est donc bloqué depuis janvier 2017.
J'ai déjà relancé plusieurs fois mon bailleur (qui fait le mort) et dans mon contrat de location s'est peu clair.
Que puis-je faire?
Merci
Guillaume

Par **Visiteur**, le **25/11/2017** à **17:22**

Bjr
Si la prise téléphonique n'est pas mentionnée dans le contrat, elle doit être installée à vos frais et le propriétaire ne peut pas s'y opposer.

Par **Guillaume SENICOURT**, le **25/11/2017** à **18:03**

J'ai cette prise dans mon logement mais la connexion aux bornes collectives de mon immeuble n'existe pas.
L'excuse qu'il me donne c'est qu'il n'ont pas prévu assez de branchement à la construction du bâtiment.